



Rapport d'activité 2023

Éditorial



Pour sa deuxième année d'existence, la fondation d'entreprise de La Mutuelle Générale a accentué son engagement au service des trois enjeux majeurs qui sont au cœur de sa mission : accompagner le bien vieillir, améliorer la qualité de vie et renforcer la solidarité entre les générations.

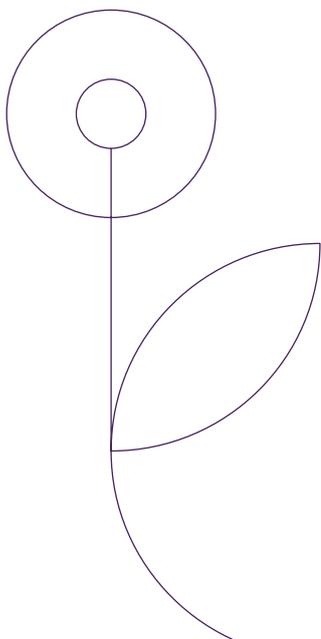
L'exercice 2023 a été marqué notamment par la conclusion du premier appel à projets lancé par la fondation en fin d'année précédente : un processus d'évaluation rigoureux, impliquant les administrateurs de la fondation, a permis de sélectionner parmi les 90 dossiers reçus les 9 projets les plus prometteurs en particulier dans la lutte contre l'isolement des personnes âgées et la sollicitation de leurs fonctions cognitives.

Ces nouveaux projets viennent enrichir l'écosystème d'acteurs et de projets déjà soutenus par notre fondation de façon récurrente. Que ce soit à travers le financement de travaux de recherche et d'expérimentations, le soutien d'acteurs associatifs ou la participation à des événements solidaires, notre fondation s'efforce d'apporter sa contribution aux enjeux sociétaux auxquels nous devons collectivement faire face.

Je remercie les élus, les adhérents et les collaborateurs de La Mutuelle Générale pour leur mobilisation au service de notre fondation : leur engagement prouve ainsi que la solidarité et l'entraide, si elles sont inscrites dans les statuts de notre mutuelle depuis près de 80 ans, se vivent au quotidien, partout en France.

Patrick Sagon

Président de la Fondation d'entreprise La Mutuelle Générale



Sommaire

Présentation

La Fondation d'entreprise La Mutuelle Générale	4
La Gouvernance et le fonctionnement	5

2023

Les faits marquants	6
Les projets soutenus par La Fondation	9
Les 9 actions retenues dans le cadre de l'appel à projets 2023	9
Les 14 projets de long terme accompagnés par la Fondation	14

États financiers

Bilan et compte de résultat	22
Annexe au bilan et compte de résultat	25

La Fondation d'entreprise La Mutuelle Générale

En 2023, la Fondation d'entreprise La Mutuelle Générale est entrée dans sa deuxième année d'existence. Animée par des valeurs d'entraide et de solidarité, elle fédère la diversité des projets portés par La Mutuelle Générale et réunit toutes celles et ceux qui s'engagent avec elle : élus, collaborateurs et associations/partenaires. Sa mission d'intérêt général se déploie autour de trois engagements :



Accompagner le « bien vieillir »

Viellir en bonne santé est un enjeu qui doit mobiliser les acteurs privés et publics, et plus largement la société. La Fondation soutient des projets qui contribuent à améliorer la prise en charge des plus âgés, rendre leur vie plus autonome et leur assurer une meilleure qualité de vie.



Améliorer la qualité de vie

La Fondation accompagne les initiatives innovantes pour le confort et le bien-être des personnes en situation de fragilité, particulièrement celles atteintes de maladies rares ou neurodégénératives.



Renforcer la solidarité et l'entraide entre les générations

Cohésion, transmission des savoirs, prise en charge des exclus... La Fondation encourage les projets qui renforcent la solidarité et l'entraide entre les générations, notamment pour les aidants ayant la charge d'un proche dépendant.

Des actions plurielles au service de la solidarité

Dotée par La Mutuelle Générale d'un financement de 2,5 millions d'euros voté pour la période 2022-2026, la Fondation dispose d'un budget annuel de 500 000 euros. Cette enveloppe est dédiée à l'accompagnement de projets répondant à sa mission et ses engagements. Deux types d'actions sont soutenus par la Fondation :

Des financements pluriannuels pour accompagner un projet dans la durée. Afin de renforcer son soutien aux populations les plus fragiles (notamment celles bénéficiant des aides de l'Action sociale de La Mutuelle Générale), des projets sont reconduits chaque année après délibération du Conseil d'administration.

- **Des projets annuels, sélectionnés et renouvelés dans le cadre d'un « appel à projets externe »**
Lancé chaque année au mois de novembre, cet appel cible des projets dans les domaines de la recherche, des nouvelles technologies, du monde associatif ou de l'économie sociale et solidaire.

En janvier 2021, La Mutuelle Générale se dotait d'une raison d'être.
La Fondation en est l'une des applications concrètes.

« Forte de son histoire, de ses valeurs et de ses savoir-faire, La Mutuelle Générale s'engage à vos côtés et se réinvente jour après jour pour améliorer la qualité de vie et renforcer la solidarité entre les générations. »

Une gouvernance associant des représentants de La Mutuelle Générale et des acteurs de la société civile

La gouvernance de la Fondation d'entreprise La Mutuelle Générale repose sur un **Conseil d'administration** qui définit les orientations stratégiques, sélectionne et valide les projets soutenus, et décide du montant des aides allouées. Ses membres sont issus d'un collège interne (10 membres) et d'un collège externe (5 experts).

Composition du Conseil d'administration

Patrick Sagon, président, La Mutuelle Générale

Pierrette Saigre, vice-présidente, La Mutuelle Générale

Christine Maussire, vice-présidente, La Mutuelle Générale

Vincent Blanchez, secrétaire général, La Mutuelle Générale

Daniel Gillard, vice-président, La Mutuelle Générale

Michel Guillot, vice-président, La Mutuelle Générale

Michel Montaut, vice-président, La Mutuelle Générale - remplacé à compter du 23 juin 2023 par **Jean-Paul Sadori**, secrétaire général adjoint, La Mutuelle Générale

Christophe Harrigan, directeur général, La Mutuelle Générale

Christophe Morange, directeur Communication & RSE, La Mutuelle Générale

Aziz Mekkaoui, salarié et représentant du personnel, La Mutuelle Générale

Nadia Frontigny, directrice des Affaires publiques, Orange Healthcare

Laurence Hulin, directrice Diversité et égalité des chances, La Poste

Frédéric Bernard, directeur du pilotage de l'action sociale chez Klesia

Gérard Rivière, président d'honneur de la CNAV

Jean-Luc Leymarie, médecin généraliste

Direction opérationnelle

La direction opérationnelle de la Fondation est chargée de la mise en œuvre des orientations prises par le Conseil d'administration. Elle est assurée par **Pierre Denis**, délégué général de la Fondation.

Les élus de La Mutuelle Générale, acteurs essentiels de la Fondation

Dès le lancement de la Fondation, la volonté a été de placer les élus de La Mutuelle Générale au cœur de ses engagements. Leur rôle est déterminant pour relayer et développer les actions de solidarité dans chaque section locale, faire connaître les projets auprès des adhérents et de leurs proches, mais aussi identifier de nouvelles actions pouvant être soutenues par

la Fondation. En 2023, les élus se sont par exemple fortement mobilisés sous l'impulsion de Pierrette Saigre et Christine Maussire, vice-présidentes de La Mutuelle Générale, pour animer des actions de prévention dans chaque territoire en partenariat avec la Ligue contre le cancer.

2023 : Les faits marquants de la Fondation

23 projets soutenus

14 projets de long terme

9 projets retenus dans le cadre de l'appel à projets

Le 9 novembre 2022, s'est ouvert le premier appel à projets de la Fondation sur les thèmes des maladies neurodégénératives et de l'isolement des personnes âgées. À sa clôture le 9 décembre 2022, la Fondation avait reçu 90 projets dont 81 étaient éligibles au regard des critères de sélection préalablement définis par le Conseil d'administration.

Après une première phase de sélection, 12 projets ont été présentés à un jury composé d'administrateurs de la Fondation et d'un expert de Silver Valley. 9 projets ont été définitivement retenus le 25 janvier 2023, pour un financement total de 168 000 €.

Vidéos : promotion des projets soutenus

Pour mieux faire connaître les actions et les projets développés par les associations qu'elle soutient, la Fondation a réalisé différentes vidéos de promotion en 2023. Parmi les projets bénéficiaires : Oldyssey (ShareAmi), Passerelle Assist'Aidant, Géron'd'if, Démos et APF France Handicap.

Ligue contre le cancer : des élus mobilisés tout au long de l'année

À travers leurs comités de section, les élus de La Mutuelle Générale se sont engagés sur le terrain, au plus près des adhérents, pour des actions de prévention contre le cancer. Au total, ce sont plus d'une vingtaine de journées qu'ils ont animées en partenariat avec la Ligue contre le cancer.

4 conseils d'administration

25 janvier, 16 mai,
25 octobre, 14 décembre

La Fondation a tenu quatre conseils d'administration en 2023. Appels à projets, validation des comptes, attribution des financements, sélection des actions pour les années 2023 et 2024, compte rendu des actions menées... Ils ont rythmé la vie de la Fondation et assuré la mise à disposition de ses moyens opérationnels pour agir concrètement avec l'ensemble de ses partenaires.

La Mutuelle Générale accueille la Silver Week

5 avril

Dans le cadre de la Silver Week, La Mutuelle Générale a accueilli dans ses locaux parisiens les Rencontres de l'Innovation, un événement coorganisé par Silver Valley et Géron d'If (lauréat 2023 de l'appel à projets externe). Au programme : la présentation d'une étude sur La France des seniors et un living lab invitant les participants à découvrir les dernières innovations au service des seniors et/ou des aidants. Ont été particulièrement remarquables un dispositif médical de rééducation fonctionnelle en réalité virtuelle (Kine Quantum), la digitalisation de maisons de retraite en musées virtuels inclusifs (Hella Artup), et une solution de protocoles thérapeutiques de réalité virtuelle pour les thérapeutes, seniors et particuliers (Teleport In).

Approbation des premiers comptes de la Fondation

16 mai

Le rapport remis par les commissaires aux comptes en début d'année atteste sans réserve de la sincérité et de la fiabilité des comptes 2022 de la Fondation. Le Conseil d'administration les a approuvés et a affecté le résultat bénéficiaire (issu de financements non alloués en 2022) en report à nouveau pour 2023.

Remise des prix Silver Valley à La Mutuelle Générale en présence du ministre des Solidarités

8 juin

Chaque année, les prix Silver Valley récompensent les innovations françaises les plus prometteuses au service des seniors. L'édition 2023 s'est tenue au siège parisien de La Mutuelle Générale, le 8 juin, en présence de Jean-Christophe Combe, Ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées. Resterjeune.com a reçu le prix dans la catégorie Vieillesse active, La Picorée dans la catégorie Médico-sociale et sanitaire, et Illii le prix Coup de cœur des seniors.



Les collaborateurs de La Mutuelle Générale en représentation à la Philharmonie de Paris avec Démon

25 juin

Le Chœur des mécènes réunit chaque année les donateurs individuels et les collaborateurs des entreprises mécènes de Démon. Après quatre répétitions, plusieurs membres de La Mutuelle Générale ont accompagné les orchestres d'enfants lors d'un concert à la Grande Salle Pierre Boulez à la Philharmonie de Paris le 25 juin 2023.



Course à Vincennes avec France Alzheimer

16 et 17 septembre

La Fondation était partenaire de la première édition de Mémorun lancée par France Alzheimer. Parrainé par Marie-Josée Perek, cet événement proposait plusieurs épreuves de course et de marche à pied pour sensibiliser contre la maladie. 1 750 personnes y ont pris part, dont de nombreux collaborateurs de La Mutuelle Générale.



Challenge Silver Awards à La Mutuelle Générale

25 novembre

Silver Awards est un challenge étudiant réunissant seniors, experts, entrepreneurs et acteurs clés de l'économie du vieillissement pour innover au service de l'allongement de la vie. Il lance le défi à 6 équipes de 3 à 4 étudiants de concevoir, en moins d'une journée, une solution créatrice de valeur pour des seniors et/ou leur entourage. L'édition 2023 s'est tenue le 25 novembre au siège de La Mutuelle Générale à Paris. Le premier prix a été remis à « Syprévy » pour un système de prévention des besoins en eau des seniors ; le deuxième à « Sensas Semelle » et le troisième à « Traversecure ».

Journées des parents de l'APF France Handicap

1^{er} au 3 décembre 2023

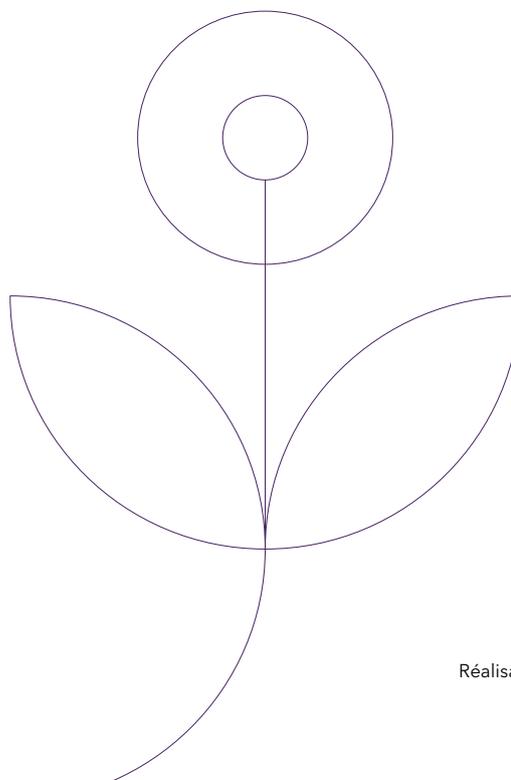
La Fondation a participé à l'un des événements majeurs organisés par l'APF France Handicap en 2023 : les Journées nationales des parents d'enfants en situation de handicap. Tenues sur trois jours à Sète du 1^{er} au 3 décembre, elles ont eu pour thème « Les capacités de nos enfants, de leur reconnaissance à leur accomplissement ».



Clôture des remises de dossier pour l'appel à projets 2024

8 décembre

Ouvert le 9 novembre, l'appel à projets s'est clos le 8 décembre avec la remise de 176 dossiers. 57 ont été retenus pour évaluation. Le processus de sélection se terminera le 26 janvier 2024 par l'annonce des projets retenus. La volonté pour 2024 sera d'accompagner des actions prioritairement liées aux thèmes du « bien vieillir », de l'isolement et des maladies neurodégénératives.



2023 : les projets soutenus par La Fondation

Les 9 actions retenues dans le cadre de l'appel à projets 2023

Au terme d'un process de sélection entamé au mois de novembre 2022, 9 projets ont été retenus par la Fondation en janvier 2023. Chacun bénéficie d'un financement dédié d'un an pour développer une action spécifique.

Projets relatifs au bien vieillir



L'Unité de recherche CIAMS (Complexité, Innovation, Activités Motrices et Sportives, EA 4532) est un laboratoire multidisciplinaire en sciences du mouvement et facteurs humains. Les recherches menées portent sur les activités motrices et sportives, et leurs applications en matière de bien-être, de santé et de performance.

- **Le projet**

« Étude des effets de programmes combinés d'activités physiques et d'entraînements cognitifs sur le vieillissement cognitif »

Les objectifs de l'étude soutenue par la Fondation visent à déterminer les caractéristiques des programmes d'activités physiques et/ou d'entraînements cognitifs pour améliorer la santé physique et cognitive des personnes âgées. Le projet est réalisé en partenariat avec des collectivités (Montreuil, Paris, Créteil, Longpont-sur-Orge).

- **Pourquoi la Fondation le soutient**

Ce projet va permettre de partager des recommandations sur les caractéristiques efficaces à mettre en place dans les programmes d'accompagnement du vieillissement de la population. Plusieurs articles scientifiques ont déjà été publiés dans des revues spécialisées.



L'association Delta 7 exerce deux activités principales : l'accompagnement de binômes aidants/aidés à travers des accueils de jour ; une plateforme d'accompagnement et de répit. Ses établissements contribuent au maintien des capacités cognitives, motrices et fonctionnelles, mais également au soulagement des aidants à travers des groupes de soutien.

- **Le projet**

Le programme « Les randonnées connectées » soutenu par la Fondation d'entreprise La Mutuelle Générale propose des « chasses au trésor » afin de développer l'activité physique, le lien social et l'apprentissage du numérique pour les participants.

- **Pourquoi la Fondation le soutient**

La Fondation soutient cette action qui lutte contre l'isolement des personnes âgées, mais qui les stimule aussi physiquement et cognitivement. Le plaisir de marcher dans de beaux paysages, dans le cadre d'une activité ludique, partagée et encadrée, participe concrètement aux objectifs de bien-être et de bien vieillir portés par la Fondation.

Les laboratoires de l'Inserm en Provence-Alpes-Côte d'Azur travaillent sur de nombreuses pathologies : cancers, pathologies neurodégénératives, maladies infectieuses, maladies des systèmes immunitaire, digestif et métabolique. Ces recherches s'efforcent de rapprocher les connaissances fondamentales des données cliniques et de santé des populations.

- **Le projet**

La Fondation accompagne les ateliers collectifs ALAPAGE qui évaluent l'impact d'une offre de prévention améliorée sur les comportements alimentaires (plus spécifiquement la diversité alimentaire) et l'activité physique (plus spécifiquement la force des membres inférieurs) de seniors vivants à domicile. Les résultats de cette étude seront publiés courant 2024.

- **Pourquoi la Fondation le soutient**

Le soutien de la Fondation a permis de poursuivre les enquêtes de terrain dans de bonnes conditions, notamment par la gestion des suivis téléphoniques auprès des participants. Ce projet rejoint les études de prévention pour le bien vieillir voulues par la Fondation.



Le centre hospitalier de Cosne-sur-Loire est un Établissement public de santé. Installé sur deux sites, il est dirigé par Sandrine Renaudin. Le Laboratoire de recherche et du mouvement de Nevers est une jeune structure créée en janvier 2019 à l'initiative de Jean-Clément Biard.

- **Le projet**

« Séances de réalité mixte proposées par le Laboratoire de recherche et du mouvement de Nevers (utilisation des casques de réalité HoloLens - groupes de 10 à 15 résidents) ».

L'objectif de ce projet est d'étudier le développement de la plasticité cérébrale des personnes âgées vivant à l'EHPAD de Cosne-sur-Loire via l'utilisation de la réalité mixte.

Celle-ci permet à un résident, grâce au port d'un casque spécifique, de s'immerger dans son propre environnement et de stimuler son attention via des activités et des apprentissages.

- **Pourquoi la Fondation le soutient**

La Fondation d'entreprise La Mutuelle Générale apporte son soutien à ce projet car il contribue au développement de nouveaux chemins neuroniques favorisant le développement comportemental moteur et social du résident. Des effets significatifs sont constatés sur la qualité de la marche, du sommeil et de l'humeur.

Projets relatifs à la qualité de vie



L'association **apiDV** œuvre depuis 70 ans pour l'autonomie sociale des personnes handicapées visuelles. Reconnue d'utilité publique, elle développe des actions et propose des services pour promouvoir l'accès des personnes aveugles ou malvoyantes à la culture, aux études, aux loisirs, à l'emploi et aux technologies.

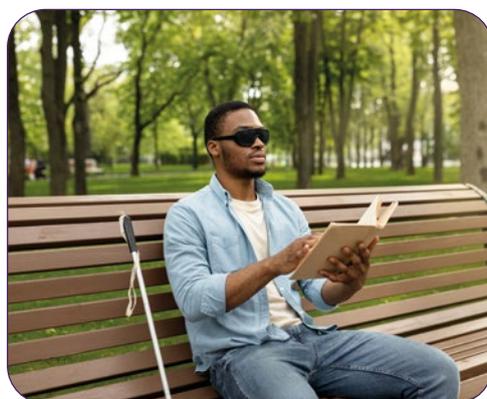
- **Le projet**

Bibliothèque et kiosque sonores - Développement de l'édition adaptée « format DAISY »

L'objectif du projet de bibliothèque et de kiosque sonores est de mettre à disposition de publics empêchés (comme les déficients visuels âgés) des ouvrages « DAISY », un format sonore spécifique permettant de naviguer à l'intérieur d'un livre.

- **Pourquoi la Fondation le soutient**

La Fondation d'entreprise La Mutuelle Générale apporte un soutien financier à ce projet pour promouvoir l'accès à la culture des personnes vieillissantes ou malvoyantes.



Passerelle Assist'aidant s'adresse à tous les aidants - retraités, en activité professionnelle ou jeunes - qui accompagnent un proche quels que soient sa pathologie et son âge. Si des dispositifs existent aujourd'hui pour accompagner les proches aidants (plateforme de répit, accueil de jour, café des aidants...), toutes ces solutions se trouvent en dehors du domicile, alors même que les aidants hésitent souvent à sortir de chez eux de peur de laisser leur proche sans accompagnement.

- **Le projet**

Le projet soutenu par la Fondation prévoit une intervention au domicile de l'aidant pour une durée d'environ un an. Durant cette période, celui-ci reste en lien avec une psychologue « fil rouge » qui coordonne les interventions d'une équipe pluridisciplinaire (réseau de partenaires locaux) selon la situation de l'aidant ou l'aidé. Le dispositif est ouvert à tous, quel que soit le revenu.

- **Pourquoi la Fondation le soutient**

La Fondation apporte un soutien financier à Passerelle Assist'aidant pour améliorer la qualité de vie des aidants et favoriser le bien vieillir et le mieux vivre à domicile le plus longtemps possible. Cette action s'inscrit dans le prolongement de celles de l'Observatoire solidaire des salariés-aidants lancé par La Mutuelle Générale en 2020.

Géront'if fédère les acteurs intervenant dans les champs de la gériatrie et de la gérontologie en Île-de-France afin de dynamiser la recherche, l'innovation, la valorisation industrielle et la formation sur le territoire francilien.

- **Le projet**

Le projet soutenu par la Fondation vise à faire découvrir, tester et évaluer les « gérontechnologies » issues du Living Lab Mobile de Géront'if par les personnes âgées, leurs aidants familiaux et les professionnels.

- **Pourquoi la Fondation le soutient**

La Fondation a sélectionné ce projet pour son caractère innovant et concret au service du bien vieillir. Grâce à son expertise en recherche et ses compétences multidisciplinaires, Géront'if mène des évaluations d'impact sur les outils technologiques et émet des recommandations pour que les industriels puissent mieux adapter leurs outils aux besoins du terrain.



*Rencontres de l'innovation - avril 2023 -
© La Mutuelle Générale*

Lancé en 2022, **Libel'Up** est un projet porté par **Eurasanté** visant à collecter, reconditionner et redistribuer le matériel médical usagé, en panne ou non-utilisé, grâce aux dons de particuliers.

- **Le projet**

La Fondation soutient le déploiement de la plateforme digitale de redistribution d'aides techniques. Les nouveaux process définis ont permis de collecter plus de 2 000 dispositifs et d'en reconditionner plus de 300 selon les normes France de « qualité unique ».

- **Pourquoi la Fondation le soutient**

Grâce à notre accompagnement, Libel'Up a pu affiner son modèle de collecte, de reconditionnement et de redistribution d'aides techniques de seconde main. Ce soutien a également permis un déploiement territorial et partenarial - un enjeu essentiel pour continuer à faire avancer le projet et aller vers sa pérennisation.

Projets relatifs à la solidarité entre les générations



L'association **Oldyssey** a pour objet de briser le tabou autour du monde de la vieillesse, changer le regard que notre société porte sur cet âge de la vie, et développer des initiatives pour valoriser le rôle social des retraités.

- **Le projet**

Lancé en mai 2020, ShareAmi est un programme conçu pour créer du lien intergénérationnel et interculturel. Il met en relation des seniors et des jeunes apprenant le français à partir de duos de conversation par visioconférence. La démarche est bénéfique pour tous : pour les jeunes qui bénéficient de l'expérience des plus âgés pour l'apprentissage du français, et pour les seniors qui rompent leur isolement à travers une action positive valorisant leurs expériences et leurs connaissances.

- **Pourquoi la Fondation le soutient**

La Fondation d'entreprise La Mutuelle Générale apporte un soutien financier à ShareAmi car ce projet répond à ses valeurs, ses engagements, et plus largement à la raison d'être de La Mutuelle Générale : « renforcer la solidarité entre les générations ».



Les 14 projets de long terme accompagnés par la Fondation

Projets relatifs au bien vieillir

La Fondation - ou La Mutuelle Générale avant la création de la Fondation en 2021 - accompagne de nombreux projets sur le long terme. On en compte quatorze aujourd'hui, dont trois ont été sélectionnés en 2023 : France Alzheimer ; Institut Rafaël ; Vaincre la mucoviscidose.



L'Association France Alzheimer est une association nationale reconnue d'utilité publique appuyée par un réseau de 101 associations départementales. Ses principaux objectifs sont de soutenir les personnes malades et leur famille, d'informer et d'impliquer l'opinion et les pouvoirs publics, de contribuer à la recherche sur la maladie et de former des aidants, des bénévoles et des professionnels de santé.

- **Le projet**

« *Mémorun* : la course contre l'oubli »

Créé par France Alzheimer, *Mémorun* est un événement rassemblant plusieurs épreuves de course et de marche à pied pour sensibiliser et engager le grand public. La première édition de *Mémorun* s'est tenue les 16 et 17 septembre 2023, en amont de la Journée mondiale de la maladie d'Alzheimer le 21 septembre. Elle a rassemblé près de 3 000 participants et 5 000 visiteurs sur le village sportif.

- **Pourquoi la Fondation le soutient**

Le partenariat s'inscrit dans une démarche durable déployée autour de deux axes : un appui financier de la Fondation auprès de l'association pour faire grandir la mobilisation autour de la maladie d'Alzheimer ; le soutien et l'implication des collaborateurs de La Mutuelle Générale via leur participation au challenge de course à pied.



*Mémorun - septembre 2023 -
© La Mutuelle Générale*



Situé près de Lorient, en Bretagne, le centre mutualiste de rééducation et de réadaptation fonctionnelles de Kerpape est une référence en matière de prise en charge et de réinsertion des personnes en situation de handicap.

- **Le projet**

Lancé en 2016, le fonds de dotation Kerpape a pour objectif de faciliter le développement de toutes les activités du centre, et en particulier de ses actions en matière de recherche et d'innovation. Il soutient également l'aide aux personnes lourdement handicapées par le prêt ou le don d'aides techniques ou financières visant à améliorer leur sécurité, la qualité de leur réadaptation ou leur prise en charge médicale.

- **Pourquoi la Fondation le soutient**

La Fondation soutient la mise en place d'un parcours santé original pour les couples aidant/aidé qui viennent séjourner au centre Kerpape. Cette approche devrait déboucher en 2025 sur la création d'un village des aidants intégré au centre.

Aider à « bien vieillir à deux » : un engagement partagé par Kerpape, l'AFEH et La Fondation La Mutuelle Générale

Couple marié ou non, parent et enfant, fratrie... La relation aidant/aidé peut prendre différentes formes ; mais dans tous les cas, il est essentiel de la préserver le plus longtemps possible. Pour aider à « bien vieillir à deux », la Fondation La Mutuelle Générale accompagne plus particulièrement deux structures : le centre de soins de suite et de réadaptation de Kerpape, et le centre de vacances pour enfants en situation de handicap de l'AFEH. Si l'une et l'autre offrent des moments de répit aux aidants, elles organisent aussi des animations qui permettent au « couple » de se retrouver au sein d'une même activité.



Inaugurée en novembre 2017, la **Chaire Maintien@Domicile (M@D)** est un projet de recherche scientifique mené conjointement par l'ENSIBS (école d'ingénieurs de l'université Bretagne sud) et IMT Atlantique (Institut Mines-Télécom), en partenariat avec le centre de rééducation de Kerpape. Elle a pour vocation de faciliter le maintien à domicile le plus longtemps possible des personnes dépendantes et de lutter contre l'isolement physique, cognitif et affectif.

- **Le projet**

La Chaire M@D contribue au développement des activités de recherche et de formation dans un domaine devenu une priorité nationale : vivre longtemps et dans de bonnes conditions. Axés sur les technologies du numérique, les travaux de recherche portent sur le développement d'équipements et de services aidant les personnes âgées ou en situation de handicap dans les gestes de la vie quotidienne. L'activité de la chaire s'appuie sur deux « living lab » santé/autonomie installés en Bretagne ainsi que sur un appartement connecté à Lorient.

- **Pourquoi la Fondation le soutient**

Les projets de recherche de la Chaire M@D abordent la question de l'isolement de personnes vieillissantes - en situation de handicap ou souffrant de différentes pathologies - qui souhaitent rester le plus longtemps possible dans leur logement. Par son aide, La Fondation d'entreprise La Mutuelle Générale participe à une réflexion concrète pour trouver des solutions au maintien à domicile et contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées en perte d'autonomie.

Créé en 2013, **Silver Valley** est un écosystème qui rassemble l'ensemble des acteurs de la filière Silver Économie. Elle met en place les conditions propices au développement de projets d'innovation et d'entrepreneuriat pour l'ensemble des acteurs publics et privés.

- **Les projets**

La Fondation d'entreprise La Mutuelle Générale apporte son soutien à Silver Valley pour l'organisation de deux opérations :

- Le Prix Silver Valley (ex Bourse Charles Foix), qui récompense les start-ups les plus innovantes au service des seniors.
- Les Silver Awards, un challenge intergénérationnel qui associe étudiants, seniors, experts, entrepreneurs et acteurs clés de l'économie du vieillissement, pour imaginer en moins de 24 heures des solutions innovantes pour le bien vivre des personnes âgées.

- **Pourquoi la Fondation les soutient**

Le rôle clef joué par Silver Valley auprès des seniors rejoint la volonté de la Fondation de s'engager auprès des jeunes, des seniors et des aidants. À travers une veille active sur les projets innovants liés au bien vieillir, Silver Valley contribue à enrichir ses réflexions. La Fondation siège par ailleurs au Conseil d'administration de Silver Valley.



Remise des prix Silver Valley 2023 -
© La Mutuelle Générale



La Mutuelle Générale soutient depuis plusieurs années les antennes de l'Association nationale de retraités (ANR) des groupes La Poste et Orange. Cette année encore, la Fondation a apporté son aide pour le financement du transport des personnes éligibles à l'aide ANCV sur les séjours « seniors en vacances ».

Projets relatifs à la qualité de vie



Créée en 1918, la **Ligue contre le cancer** est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique. Premier financeur privé de la recherche en cancérologie, elle s'appuie sur 103 comités départementaux sur tout le territoire français.

- **Le projet**

La Ligue accélère la digitalisation de son accompagnement auprès des 70 000 personnes qui en bénéficient gratuitement en France. Cette digitalisation se traduit notamment par la réalisation de vidéos et de supports numériques à laquelle La Fondation contribue financièrement. Pour relayer les messages d'information et de prévention de la Ligue contre le cancer auprès de ses parties prenantes, La Fondation propose également des actions régulières à destination de ses collaborateurs et de ses adhérents. Les élus de La Mutuelle Générale ont organisé plus d'une vingtaine de journées de terrain en 2023.

- **Pourquoi la Fondation le soutient**

La détection d'un cancer à un stade peu avancé de son développement peut permettre de soigner plus facilement, mais aussi de limiter les séquelles liées à certains traitements. Notre soutien témoigne de notre volonté de soutenir les démarches d'information et de prévention face au cancer.

« Au total, ce sont 21 opérations communes qui ont été menées en 2023 avec la Ligue contre le Cancer et les comités de section de La Mutuelle Générale. Nos élus n'ont ménagé, ni leurs efforts, ni leur énergie. C'est une véritable émulation à laquelle nous avons assisté cette année. Il est impossible d'isoler une action parmi d'autres. Mais je garde en tête les 200 étudiants que nous avons rassemblés au CHU de Nîmes, ou l'émotion profonde d'un président face à la réussite de l'opération de prévention réalisée par son comité. » Christine Maussire, vice-présidente de La Mutuelle Générale.



Vaincre la Mucoviscidose a été créée il y a plus de 50 ans par des parents de jeunes patients et des soignants. Elle a permis de grandes avancées dans la recherche autour de cette maladie.



Course des héros 2023 - © La Mutuelle Générale

- **Les projets**

Notre partenariat s'est renforcé en 2021 avec la signature d'une convention de mécénat d'une durée de deux ans. Par cette aide, nous contribuons concrètement à l'amélioration de la qualité de vie des patients et de leurs aidants. Début 2023, la Fondation s'est également engagée pour un nouveau projet de recherche fondamentale mené par l'Université de Reims Champagne-Ardenne sur le vieillissement osseux prématuré chez les personnes âgées atteintes de la maladie : « Évaluation de la sphingosine-1-phosphate comme biomarqueur et de son rôle dans la pathologie osseuse liée à la mucoviscidose ».

- **Pourquoi la Fondation les soutient**

À travers l'étude de recherche fondamentale de l'Université de Reims Champagne-Ardenne, c'est une toute nouvelle approche thérapeutique qui est espérée contre le déficit osseux des patients. Les résultats sont attendus pour 2025.



La Chaire **Transitions Démographiques, Transitions Économiques (TDTE)** est un lieu de recherche et de débat sur l'impact du vieillissement et de la longévité sur l'économie et la société en France. Elle a été fondée en 2008, à l'initiative de Jean-Hervé Lorenzi, le titulaire de la Chaire TDTE.



- **Le projet**

À l'origine du concept de « société du vieillissement », la Chaire propose des solutions pour rendre les liens entre générations plus harmonieux et organiser des contre-pouvoirs efficaces. Le programme traite des enjeux économiques liés à la transition démographique et s'articule autour de plusieurs axes de recherche, dont ceux de la santé, de la perte d'autonomie et des aidants.

- **Pourquoi la Fondation le soutient**

Pour faire avancer la cause des salariés-aidants défendue par l'Observatoire solidaire de La Mutuelle Générale, la réflexion et la compréhension sont essentielles. C'est le rôle du partenariat de recherche que nous avons développé avec la Chaire TDTE qui partage, avec l'ensemble de ses partenaires, les résultats actualisés de ses études sociaux-économiques sur le vieillissement de la population et ses impacts.



Global Heart Watch est une association loi 1901 ayant pour objet la lutte contre la mort subite de l'adulte par arrêt cardiaque. Pour cela, elle sensibilise la population aux gestes qui sauvent et soutient la recherche scientifique dans le domaine de la santé cardiaque.

- **Le projet**

La Fondation d'entreprise Mutuelle Générale apporte son soutien financier aux actions de l'association Global Heart Watch pour prévenir les arrêts cardiaques.

- Financement des travaux des chercheurs du CEMS pour approfondir les connaissances sur le risque cardiaque.
- Information et éveil des consciences aux gestes qui sauvent. Depuis 2013, des actions de sensibilisation ont ainsi été menées dans de nombreux lieux (écoles, universités, gares, marathons, entreprises...), auprès de plus de 20 000 personnes.

- **Pourquoi la Fondation le soutient**

Global Heart Watch joue un rôle de relais essentiel dans les entreprises pour prévenir les arrêts cardiaques et former aux gestes de premiers secours. La Mutuelle Générale est par ailleurs engagée auprès de l'UNASS (Union nationale des Associations de sauveteurs secouristes de La Poste et Orange) qui déploie des actions de prévention et d'information auprès de ses collaborateurs et de ses adhérents.



Aide et Répit est une association créée en 2012 qui aide les aidants à garder à domicile le plus longtemps possible leur proche atteint de la maladie d'Alzheimer.

- **Le projet**

Aide et Répit a notamment créé une « École de formation pratique des aidants polyvalents » (EFPAP) pour former gratuitement aux gestes utiles à domicile et accompagner les démarches administratives. Un système d'entraide a été également mis en place pour remplacer l'aidant, lui permettre de rompre son isolement et s'accorder quelques moments de répit.

- **Pourquoi la Fondation le soutient**

Par son action auprès des aidants, Aide et Répit rejoint les engagements de La Mutuelle Générale pris à travers son Observatoire solidaire, et plus largement ses valeurs d'entraide et de solidarité.



L'Institut Rafaël est le premier centre européen de médecine intégrative qui accompagne gratuitement les patients et leurs aidants pendant et après le cancer.

- **Le projet**

La Fondation La Mutuelle Générale contribue au financement de parcours d'accompagnement personnalisés pour les patients au sein d'une « Maison de l'après-cancer ». Coconstruits avec le patient et des coordonnatrices de parcours de santé référentes, ces parcours visent à améliorer la qualité de vie, agir sur les troubles et séquelles induits par la maladie et les traitements, enfin mener le patient et son entourage sur la voie de la résilience.

- **Pourquoi la Fondation le soutient***

L'efficacité de ces parcours est systématiquement mesurée par une évaluation et suivie d'une démarche d'optimisation et de validation scientifique. Quatre ans après sa création, l'Institut Rafaël est en mesure d'afficher des résultats probants sur les bénéfices de la santé intégrative en oncologie. Notre soutien affirme notre volonté de renforcer notre engagement en faveur de la lutte contre le cancer, plus particulièrement sur l'après cancer dans une optique de réinsertion sociale des patients. Il s'inscrit dans le prolongement de la collaboration engagée entre La Mutuelle Générale et l'INCa dès 2018 avec la signature de la Charte cancer et emploi.



* Le projet de l'Institut Rafaël soutenu par la Fondation a été financé à la fois dans le cadre des projets à long terme 2023 et dans celui de l'appel à projets 2023 (allocation 2024). Un problème informatique n'avait en effet pas permis au dossier de l'Institut d'être pris en compte lors de l'appel à projets de la fin d'année 2022.

Projets relatifs à la solidarité entre générations



La Cité de la musique - Philharmonie de Paris est un établissement public œuvrant à la démocratisation de l'accès à la culture musicale. Elle contribue au développement de la vie et de la pratique musicales et à la connaissance de la musique et de son patrimoine.

- **Le projet**

Né en 2010 de la volonté de démocratiser la pratique musicale en orchestre symphonique et d'ouvrir les enfants à un apprentissage artistique, le projet Démos (dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale) a pour but d'enrichir le parcours éducatif des enfants, favoriser la transmission du patrimoine classique et contribuer à leur bonne insertion sociale. Chaque enfant (de 7 à 12 ans) se voit confier un instrument de musique pendant trois ans. Il suit trois à quatre heures de cours collectifs hebdomadaires et retrouve régulièrement les autres enfants pour une répétition en orchestre. Tous les ans, un grand concert est organisé dans un lieu emblématique.



Orchestre d'enfants Démos - Philharmonie de Paris 2023 - © La Mutuelle Générale

- **Pourquoi la Fondation le soutient**

En contribuant à l'amélioration de la qualité de vie des enfants et en les ouvrant à des pratiques nouvelles, ce mécénat s'inscrit pleinement dans les engagements portés par la Fondation.



Créé en 1933, **APF France handicap** est une association nationale de défense des droits et de représentation des personnes en situation de handicap et de leur famille. Elle agit pour améliorer la vie et le quotidien des personnes en situation de handicap et de leur entourage.

- **Le projet**

Afin de préserver le lien social entre parents d'enfants en situation de handicap, les Journées nationales des parents (JNP) sont organisées tous les deux ans; elles réunissent plus d'une centaine de parents pour des moments de répit et d'information autour de différentes thématiques. La Fondation a apporté son accompagnement aux JNP 2021 et 2023. La dernière édition s'est tenue à Sète du 1^{er} au 3 décembre sur le thème : « Les capacités de nos enfants, de leur reconnaissance à leur accomplissement ».

- **Pourquoi la Fondation le soutient**

Le projet de APF France handicap adresse la problématique de l'isolement et du vieillissement de parents aidants d'enfants en situation de handicap. Par son soutien, la Fondation participe à la prévention et à l'information des familles, tout en leur offrant un moment de répit et d'échange pendant trois jours.



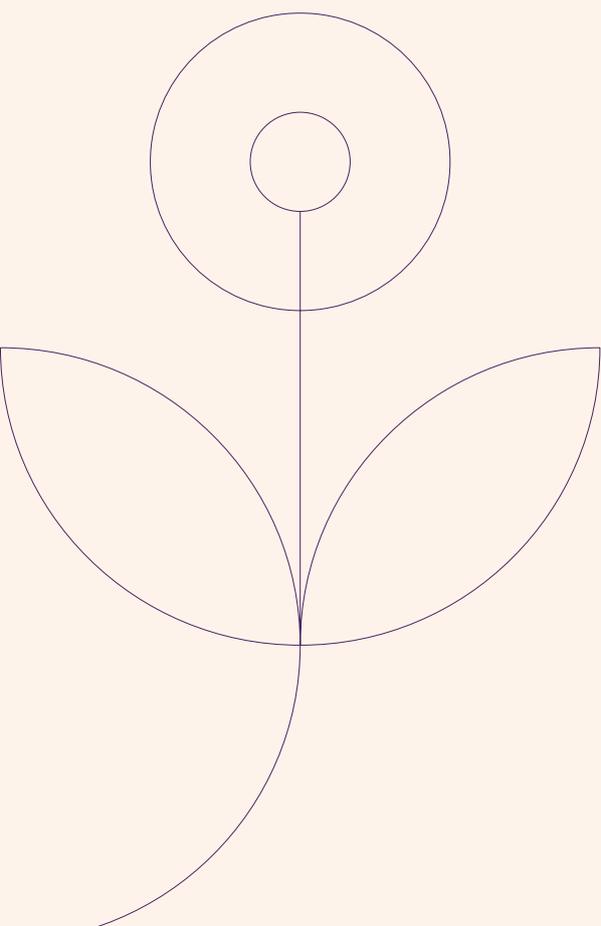
L'AFEH est l'association des familles d'enfants handicapés et leurs amis. Créée en 1969, elle informe, conseille, soutient et accompagne les familles adhérentes tout au long du parcours de vie de leur enfant, quels que soient son âge et le type de handicap.

- **Le projet**

La Fondation soutient l'AFEH, et particulièrement un village de vacances situé à Allasac, en Corrèze ; entièrement accessible à tout type de handicap, il peut accueillir près de 50 personnes logées dans 8 pavillons différents. Il est équipé d'une piscine couverte et chauffée avec chenal d'accès pour fauteuil roulant, d'un restaurant, d'une salle de sports et d'une aire de jeux.

- **Pourquoi la Fondation le soutient**

Avec son village, l'AFEH offre de « vraies » vacances aux enfants en situation de handicap. Elle permet aussi à leurs parents de se reposer et de retrouver l'énergie nécessaire pour accompagner leur enfant dépendant. L'action de l'AFEH rejoint l'engagement de la Fondation à renforcer le lien intergénérationnel, notamment dans le cadre d'une relation aidant/aidé.



États financiers au 31 décembre 2023

Les états financiers sont établis conformément au règlement n° 2014-03 de l'ANC, modifié par le règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 applicable aux associations, fondations et fonds de dotation.

Bilan actif

BILAN ACTIF	Exercice 2023			Du 19/10/2021 au 31/12/2022
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels et droits assimilés				
Droit au bail				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
Total I	0	0	0	0
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	213 137		213 137	240 777
Charges constatées d'avance				
Total II	213 137	0	213 137	240 777
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	213 137	0	213 137	240 777

Bilan passif

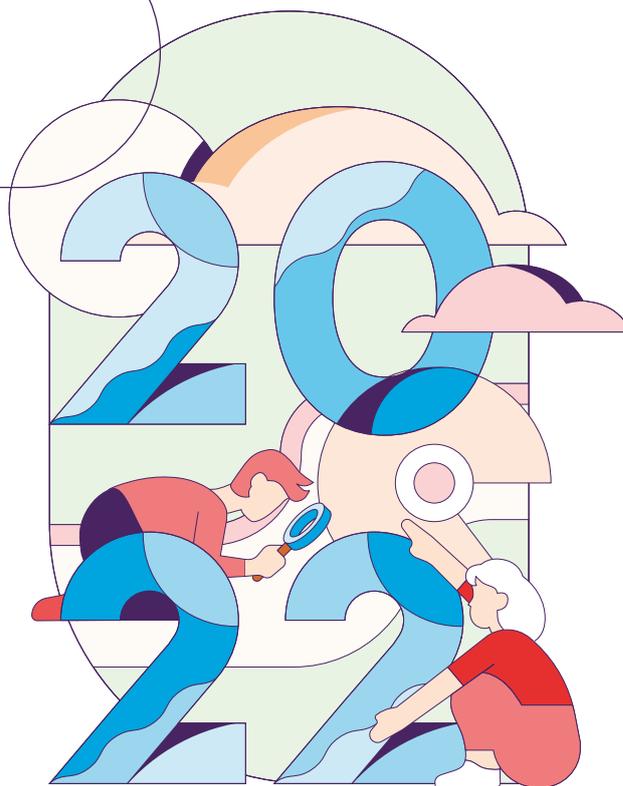
PASSIF	Exercice 2023	Exercice du 19/10/2021 au 31/12/2022
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Première situation nette établie		
Fonds propres statutaires		
Dotations non consommables		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	129 322	
Excédent ou déficit de l'exercice	-26 786	129 322
Situation nette (sous total)	102 536	129 322
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Droit des propriétaires (commodat)		
Total I	102 536	129 322
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
Total II	0	0
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total III	0	0
Dettes		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	110 601	111 455
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
Total IV	110 601	111 455
Écarts de conversion Passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	213 137	240 777

Compte de résultat

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice 2023	19/10/2021 au 31/12/2022
Produits d'exploitation		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services		
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Fonds propres complémentaires		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	500 000	500 000
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		80 000
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits		
Total I	500 000	580 000
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	115 586	119 238
Aides financières	411 200	339 118
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et dépréciations		
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges		
Total II	526 786	458 356
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-26 786	121 644
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total III	0	0
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total IV	0	0
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	0	0
3. RÉSULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	-26 786	121 644
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		7 679
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total V	0	7 679
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Total VI	0	0
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
Total des produits (I + III + V)	500 000	587 679
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	526 786	458 356
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-26 786	129 322

Annexe au bilan et compte de résultat au 31 décembre 2023

La présente Annexe est établie conformément au règlement n° 2014-03 de l'ANC, modifié par le règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 applicable aux associations, fondations et fonds de dotation.



Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables en France, notamment en respect strict des règles du Plan comptable Général et des principes généralement admis.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La fondation a arrêté ses comptes en respectant le règlement de l'ANC 2018-06 du 5 décembre 2018, applicable à partir du 1^{er} janvier 2020 modifiant le règlement CRC 99-01 (spécifique aux associations et aux fondations).

Seules sont exprimées dans l'annexe les informations applicables et significatives.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

La Fondation n'étant pas assujettie à la TVA, les opérations sont comptabilisées toutes taxes comprises.

→ **Comptabilisation des annulations d'aides financières
accordées par la Fondation d'entreprise La Mutuelle Générale**

Néant

Faits caractéristiques

La Fondation d'Entreprise La Mutuelle Générale ayant été créée en date du 19/10/2021, le premier exercice a été d'une durée exceptionnelle de 14,5 mois, du 19/10/2021 au 31/12/2022.

Le résultat 2023 est déficitaire de 26 786,05 €, qui s'explique par l'utilisation partielle de la réserve constituée par le résultat bénéficiaire 2022 de 129 322,28 € affecté en report à nouveau créditeur.

→ Présentation

Créée le 19 octobre 2021 pour une durée de 5 ans, la Fondation d'Entreprise La Mutuelle Générale a pour objet de soutenir toute action d'intérêt général en faveur des initiatives innovantes au service de l'amélioration de la qualité de vie des personnes en situation de fragilité ; soutenir plus particulièrement la recherche et les initiatives innovantes favorisant l'autonomie et le confort des personnes atteintes de maladies neurodégénératives, (accompagnement des patients et de leur entourage) ou de maladies rares ; accompagner des projets de nature à renforcer la solidarité et l'entraide entre les différentes générations qui coexistent aujourd'hui dans notre société ; accompagner plus particulièrement les projets destinés à apporter un soutien (financier, organisationnel, psychologique...) aux aidants en charge d'un proche en situation de dépendance, gravement malade ou en situation de handicap et faire grandir la cause et la reconnaissance des aidants dans la société.

Afin de permettre la réalisation de son objet, la Fondation d'Entreprise La Mutuelle Générale peut mettre en œuvre le soutien financier d'organismes à but non lucratif œuvrant en faveur du public susvisé. Ainsi que la gestion et la mise à disposition du personnel, du patrimoine mobilier et immobilier nécessaires à la réalisation de son objet.

« La Fondation d'Entreprise La Mutuelle Générale est représentée par M. Patrick SAGON agissant en qualité de Président et Mme Pierrette SAIGRE, vice-présidente qui sont bénévoles et ne perçoivent donc aucune rémunération.

La Fondation d'Entreprise La Mutuelle Générale exerce son activité au 1-11, rue Brillat Savarin, 75013 PARIS. »

La convention de mise à disposition La Mutuelle Générale à la Fondation d'Entreprise La Mutuelle Générale du 12/01/2022 (art.4) concerne le détachement à 50 % de M. Pierre DENIS et de Mme Marie FURET auprès de la Fondation d'Entreprise La Mutuelle Générale du 01/01/2022 au 31/12/2023.

→ Principes comptables

« Les comptes annuels ont été arrêtés conformément au règlement de l'ANC 2019-04 du 8 novembre 2019.

L'avis n° 99-01 du 5 février 2009 du Conseil National de la Comptabilité a intégré des règles spécifiques aux fondations et fonds de dotations (pour tenir compte notamment des règles particulières applicables aux dotations).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation et indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. Les comptes de la Fondation d'Entreprise La Mutuelle Générale sont établis selon les conventions générales comptables dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : »

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées dans l'annexe les informations applicables et significatives.

→ Gouvernance

Le Conseil d'Administration de la Fondation d'entreprise, composé de 15 membres, est présidé par Patrick Sagon. Il se réunit entre trois et quatre fois dans l'année et se répartit de la façon suivante :

- un Collège interne de dix membres, dont un représentant du personnel,
- un Collège externe de cinq experts ou personnalités provenant d'univers complémentaires en rapport avec l'activité de la Fondation.

→ Liste des membres

Patrick Sagon, président, La Mutuelle Générale

Pierrette Saigre, vice-présidente, La Mutuelle Générale

Christine Maussire, vice-présidente, La Mutuelle Générale

Vincent Blanchez, secrétaire général, La Mutuelle Générale

Daniel Gillard, vice-président, La Mutuelle Générale

Michel Guillot, vice-président, La Mutuelle Générale

Michel Montaut, vice-président, La Mutuelle Générale - remplacé à compter du 23 juin 2023 par **Jean-Paul Sadori**, secrétaire général adjoint, La Mutuelle Générale

Christophe Harrigan, directeur général, La Mutuelle Générale

Christophe Morange, directeur communication & RSE, La Mutuelle Générale

Aziz Mekkaoui, salarié et représentant du personnel, La Mutuelle Générale

Nadia Frontigny, directrice des Affaires Publiques, Orange Healthcare

Laurence Hulin, directrice Diversité et Égalité des Chances, La Poste

Frédéric Bernard, directeur du pilotage de l'action sociale chez Klesia

Gérard Rivière, président d'honneur de la CNAV

Jean-Luc Leymarie, médecin généraliste

Pierre Denis, responsable du pôle engagement sociétal, La Mutuelle Générale, a été nommé délégué général de la Fondation d'entreprise. Il pilote le fonctionnement opérationnel de la Fondation.

États des créances et des dettes

Créances au 31/12/2023	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Créances de l'actif circulant :			
Créances clients et comptes rattachés			
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Confédérations, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
TOTAL	0	0	0

Dettes au 31/12/2023	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	110 601	110 601		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Autres impôts, taxes et versements assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédérations, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	110 601	110 601	0	0

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Au 31/12/2023
Emprunts obligataires convertibles	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	110 601
Dettes des legs ou donations	
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	110 601

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Au 31/12/2022
Créances rattachées à des participations	
Autres titres immobilisés	
Prêts	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Créances reçues par legs ou donations	
Autres créances	
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
TOTAL	0

Variation des fonds

Variation des Fonds dédiés

Variation des fonds dédiés du 01/01/2023 au 31/12/2023	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	à la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont remboursements		montant global	dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Contributions financières d'autres organismes			411 200		0	411 200	
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL	0	0	411 200	0	0	411 200	0

Variation des Fonds propres art. 432.22

Variation des fonds propres du 01/01/2023 au 31/12/2023	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation Réserves					
Report à nouveau		129 322			129 322
Excédent ou déficit de l'exercice	129 322				-26 786
Situation nette	129 322	129 322	0	0	102 536
Dotations consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions règlementées					
Droits de propriétaires (Commodat)					
TOTAL	129 322	129 322	0	0	102 536

Tableaux des flux de trésorerie

	Exercice 2023	
	Global	Dont générosité
Trésorerie nette en début d'exercice	240 777	
Ressources issues de la générosité publique non utilisées au début de l'exercice		
- dont ressources dédiées issues de la GP		
- dont ressources non dédiées issues de la GP		
TOTAL RESSOURCES	500 000	
1. Ressources collectées auprès du public		
1.1 Dons et legs collectés		
- Dons des particuliers		
- Dons des entreprises		
- Libéralités		
- Apports en fonds propres		
1.2 Autres produits liés à l'appel à la générosité du public (dont produits financiers)		
2. Autres fonds privés	500 000	
3. Subventions et autres concours publics		
3.1 Subventions d'exploitation		
3.2 Subventions d'investissement		
4. Autres ressources		
4.1 Ressources des autres activités		
4.2 Cessions d'immobilisations et autres ressources exceptionnelles		
TOTAL EMPLOIS PAR DESTINATION	526 786	-
1. Missions sociales	411 200	
1.1 Réalisées en France	411 200	
- Actions opérationnelles réalisées en France	411 200	
- Actions 1 : Projets issus de la Fondation sous égide		
- Actions 2 : Projets issus de la Mutuelle Générale	189 000	
- Actions 3 : Projets issus de l'Action sociale		
- Actions 4 : Nouveaux projets	55 000	
- Actions 5 : Autres projets	167 200	
- Acquisitions d'immobilisations incorporelles et en cours		
- Acquisitions d'immobilisations corporelles et en cours		
- Acquisitions d'immobilisations financières		
1.2 Réalisées à l'étranger		
- Actions opérationnelles réalisées à l'étranger		
- Actions 1		
- Actions 2...		
- Acquisitions d'immobilisations incorporelles et en cours		
- Acquisitions d'immobilisations corporelles et en cours		
- Acquisitions d'immobilisations financières		
2. Frais de recherche de fonds		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés		
2.3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics		
2.4 Acquisitions d'immobilisations et en cours		
3. Frais de fonctionnement	115 586	
- Dépenses de fonctionnement	115 586	
- Acquisitions d'immobilisations incorporelles et en cours		
- Acquisitions d'immobilisations corporelles et en cours		
- Acquisitions d'immobilisations financières		
4. Frais des autres activités		
- Dépenses des activités lucratives		
- Acquisitions d'immobilisations incorporelles et en cours		
- Acquisitions d'immobilisations corporelles et en cours		
- Acquisitions d'immobilisations financières		
RESSOURCES - EMPLOIS	-26 786	
Besoins et/ou ressources du financement	-854	
- Variation des emprunts		
- Variation des créances		
- Variation des dettes	-854	
VARIATION DE L'ANNÉE	-27 640	
TRÉSORERIE NETTE EN FIN D'EXERCICE	213 137	
Ressources issues de la générosité publique non utilisées en fin d'exercice		
- dont ressources dédiées issues de la GP		
- dont ressources non dédiées issues de la GP		

Compte de résultat par origine et destination

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	Exercice 2023	
	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE		
1 Produits liés à la générosité du public		
1.1 Cotisations sans contrepartie		
1.2 Dons, legs et mécénat		
- Dons manuels		
- Legs, donations et assurances-vie		
- Mécénat		
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		
2 Produits non liés à la générosité du public	500 000	
2.1 Cotisations avec contrepartie		
2.2 Parrainage des entreprises		
2.3 Contributions financières sans contrepartie	500 000	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public		
3 Subventions et autres concours public		
4 Reprises sur provisions et dépréciations		
5 Utilisations des fonds dédiés antérieurs		
TOTAL	500 000	-
CHARGES PAR DESTINATION		
1 Missions sociales	411 200	
1.1 Réalisées en France	411 200	
- Actions réalisées par l'organisme		
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	411 200	
1.2 Réalisées à l'étranger		
- Actions réalisées par l'organisme		
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger		
2 Frais de recherche de fonds		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources		
3 Frais de fonctionnement	115 586	
4 Dotations aux provisions et dépréciations		
5 Impôt sur les bénéfices		
6 Reports en fonds dédiés de l'exercice		
TOTAL	526 786	
EXCÉDENT OU DÉFICIT	-26 786	

Tableau de rapprochement entre les charges du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination

Tableau de rapprochement entre les charges du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôt sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises											
Variation de stock											
Autres achats et charges externes											
Aides financières versées		411 200					115 586				115 586
Impôts, taxes et versements assimilés											
Salaires et traitements											
Charges sociales											
Dotations aux amortissements et provisions											
Dotations aux provisions											
eports en fonds dédiés											
Autres charges											
Charges financières											
Charges exceptionnelles											
Participations des salariés aux résultats											
Impôt sur les bénéfices											
TOTAL	-	411 200	-	-	-	-	115 586	-	-	-	526 786
Valeur nette comptable des immob. sorties*											
TOTAL *	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

Autres informations

Engagements financiers au 31/12/2023

Engagements donnés	Montants en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	411 200
PROJETS LMG 2022 RECONDUITS EN 2023	189 000
Chaire Maintien à domicile (Financement de la chaire maintien à domicile, pilotée par USB)	40 000
Silver Valley (Partenariat pour la Bourse Charles Foix et Silver Awards)	30 000
Chaire TDTE - Fondation Risque Louis Bachelier (Financement des travaux de la chaire portée par Fondation du Risque)	10 000
Ligue Nationale Contre Cancer (Soutien à la digitalisation des soins de support de la Ligue. Actions de prévention)	0
Demos - Philharmonie de Paris (Démocratisation de la pratique musicale collective d'enfants défavorisés en France 60 orchestres)	50 000
APF France Handicap (Partenaire des Journées Nationales des Parents)	10 000
Global Heart Watch (Prévention et recherche sur le risque cardiaque, actions de formation, utilisation défibrillateurs...)	10 000
Fonds Kerpape (Aide à la mise en place d'un département Innovation et Recherche au centre de Kerpape « centre mutualiste de rééducation »)	20 000
ANR La poste et Orange (Participation au financement du transport pour les personnes éligibles à l'aide ANCV sur séjours « seniors en vacances »)	7 000
Aide et répit association (Soutien financier aux actions auprès des aidants)	5 000
AFEH (Soutien Association des Familles d'Enfants Handicapés)	7 000

Engagements donnés	Montants en euros
NOUVEAUX PROJETS	55 000
Institut Rafaël (Parcours d'accompagnement personnalisé du patient en santé intégrative de maladies chroniques)	20 000
France Alzheimer (Participation à l'organisation d'événements sport adapté (JO))	20 000
Vaincre La Mucoviscidose (Soutien financier recherche fondamentale)	15 000
APPEL À PROJETS EXTERNES	167 200
Association Eurasanté Solidarités - Libel'up (Plateforme digitale de redistribution d'aides techniques (AT))	20 000
Unité de Recherche CIAMS - Université Paris Saclay (Étude des effets de programmes combinés d'activités physiques et d'entraînements cognitifs sur le vieillissement cognitif)	15 000
Association DELTA 7 (Randonnées connectées)	32 000
Passerelle Assist'aidant (Accompagnement personnalisé des aidants)	10 000
Association OLDYSSEY (ShareAmi, créer du lien intergénérationnel et interculturel)	30 000
INSERM - Observatoire Régional de la Santé PACA (Étude ALPHAPAGE)	18 000
Géront'if , gérontopôle d'Île-de-France (Le Living Lab Mobile de Géront'if)	20 000
Association apiDV (Bibliothèque et Kiosque sonores - « format DAISY »)	15 000
Centre hospitalier de Cosne-sur-Loire (Séances de réalité mixte proposées par le Laboratoire de recherche et du mouvement)	7 200
TOTAL	411 200

Engagements reçus	Montants en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Autres engagements reçus	500 000
Legs nets à réaliser	
TOTAL	500 000



Fondation d'entreprise
LA MUTUELLE
générale

Innovons solidaires !

Vos contacts



Fondation d'entreprise La Mutuelle Générale
1 rue Brillat Savarin
75013 Paris



Pierre Denis: 06 81 41 4035



fondation@lamutuellegenerale.fr



fondation.lamutuellegenerale.fr

Suivez-nous sur les réseaux sociaux

